

ECHO

Flash

Journal d'Information des
Militants CGT de l'Allier



**Le 10 Sept:
mettons
l'action
à la Une**





**UNE RENTREE CHAUDE ...
UNE RENTREE BOUILLONANTE....
UNE RENTREE BRULANTE...**

S
O
M
M
A
I
R
E

- Une : Photo Propriété UD CGT
- P2 : Editorial
- P3 : Préparatifs de rentrée
- P4 et 5 : Journée CGT/CARSAT Nécrologie
- P6 : Rencontres filière auto. Solidarité NVO
- P7 : Brèves luttes
- P8 : Tour de France Pub

Après une agitation politico-médiatique estivale organisée et savamment entretenue par le Président de la République, suivi du Premier Ministre, nous éparpillant fort heureusement le travestissement en chauffeur de taxi afin d'être plus proche de ses concitoyen(ne)s, avec quelques effets d'annonces tel le dispositif des « emplois francs », ou un subit intérêt pour la pénibilité à l'occasion d'une visite du chantier du tramway T6 à Vélizy-Villacoublay, il convient de se replacer dans le contexte.

Que reste-t-il de la Conférence Sociale des 20 et 21 juin derniers ?

Celle des 09 et 10 juillet 2012 avait déjà apportée son lot de déceptions suivi, depuis, d'autres reculs fondamentaux pour les salarié(e)s suite à l'adoption et à l'application de l'Accord National Interprofessionnel en janvier 2013. Celle de juin 2013 ne déroge pas puisqu'elle nous annonce une nouvelle réforme des retraites qui, naturellement, après une pseudo-concertation avec les syndicats et le Patronat, retient les mêmes dispositifs, agrémentés de la même argumentation fallacieuse utilisée par les divers gouvernements précédents, qui ont échoué à équilibrer les régimes de retraite mais qui, en revanche, ont toujours réussi à les précariser de plus en plus.

Le gouvernement a confisqué le débat à coup de pseudo-évidences. Ne le laissons pas achever tranquillement sa feuille de route sans avoir convaincu chaque salarié(e) que ce n'est pas parce qu'il est statistiquement censé vivre plus longtemps qu'il doit travailler plus longtemps. Alors que le gouvernement martèle sa volonté d'allonger la durée de cotisation dans le cadre de la prochaine réforme des retraites, et que les bases de la réflexion sur la pénibilité contenues dans le rapport Moreau ne sont pas à la hauteur du problème posé, la CGT a présenté des propositions très précises, tant en ce qui concerne l'identification de l'exposition à la pénibilité, qu'en matière de droits associés et de dynamique de prévention.

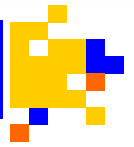
Les propositions de la CGT sont sur la table. Faisons les partager à un grand nombre de nos compatriotes afin qu'elles constituent le socle d'une réforme des retraites progressiste.

En cela, la journée de mobilisation interprofessionnelle du 10 septembre 2013 pour nos salaires, nos emplois et notre retraite, au travers des manifestations organisées et des appels à la grève, doit impérativement donner le ton d'une rentrée sociale ardente et revendicative .

Sisèle Bascoulergue

Membre du bureau de l'UD

Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
18 avenue Jules Ferry
03100 MONTLUCON
Michel BEAUNE -
Directeur de Publication
Site internet : www.cgt03.fr
Prix : 1 €
C.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : ART ET NET
03190 Audes

ÉTÉ REVENDICATIF: RENTRÉE OFFENSIVE

Pas de repos pour les braves ! Le moins que l'on puisse dire c'est que les militants CGT de l'Allier n'ont pas ménagé leur peine durant ces premières semaines d'été (voir page luttés de notre journal). Non seulement, ils ont raison, mais il leur faut redoubler d'efforts pour préparer activement les mobilisations de septembre.

Vigilance à tous les étages

La campagne idéologique orchestrée par le gouvernement et le Patronat pour convaincre salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi, que le « coût du travail » est l'obstacle majeur pour renouer avec la croissance et la compétitivité du Pays, pèse dans les têtes.

Pour la CGT, c'est bien le coût du capital qu'il faut réduire. Seul le travail humain produit des richesses. Le Patronat n'a de cesse de vouloir réduire les salaires, et le salaire socialisé nommé improprement « charges sociales ».

Le Patronat a obtenu 20 milliards de crédits d'impôts portant à 200 milliards les aides publiques aux entreprises et pour quel résultat ?

L'industrie continue de détruire des emplois, le chômage grimpe en flèche, les conditions de travail se dégradent, les salaires, les minima sociaux et les pensions stagnent ou régressent.

Et le gouvernement abdique chaque jour davantage face au Patronat et aux marchés financiers.

L'enjeu: nos retraites.

Suite au rapport Moreau, le gouvernement annonce une nouvelle réforme des retraites en 2013, la cinquième en 20 ans. Les précédentes ont échoué et pourtant l'actuel gouvernement reconduit les mêmes préconisations avec les mêmes arguments.

« On vit plus longtemps on devra travailler aussi plus longtemps »

Partant de ce postulat, le gouvernement propose plusieurs pistes.

Poursuivre l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans puis 44 ans, autant d'emplois qui ne seront pas libérés pour les jeunes dont 25 % sont au chômage ! D'autres pistes ont été annoncées:

l'augmentation des cotisations, la modification du calcul de la pension des fonctionnaires en remplaçant la référen-

ce au salaire des six derniers mois par la moyenne des 10 dernières années, ou encore la désindexation de l'ensemble des pensions à l'instar de celle en vigueur à l'ARRCO et l'AGIRC, sans oublier une augmentation possible de la CSG...

On le voit bien, ces dispositions sont principalement orientées vers la baisse généralisée des pensions, mais cela le gouvernement, les partisans de ces mesures se gardent bien de le dire.

Le gouvernement entend faire vite. Les discussions engagées lors de la conférence sociale se sont poursuivies jusqu'à la fin juillet. Le mois d'août fait l'objet de la rédaction d'un projet gouvernemental soumis à discussion, à la rentrée, pour se terminer autour du 20 septembre. Ensuite, le projet de loi serait déposé au Parlement autour du 10 octobre.

Partir à 60 ans, voire avant, pour celles et ceux qui ont été exposés à la pénibilité avec une pension permettant le maintien du niveau de vie, c'est possible ! Mais pour cela, il nous faut gagner la bataille des idées.

Il y a donc urgence de prendre des dispositions pour informer massivement les salariés, les retraités sur les enjeux de cette rentrée 2013. Il nous faut œuvrer afin que ces aspirations soient entendues et deviennent l'axe autour duquel se dérouleront les futures discussions.

Le syndicalisme, la CGT, a d'énormes responsabilités. Comme en 2010, il nous faudra créer un rapport de force de haut niveau, et pour commencer convaincre beaucoup de salariés et en premier lieu notre corps militant que, par exemple, allonger la durée de cotisations est une énorme erreur en plus d'une injustice.

Des étapes pour favoriser la mobilisation

L'UD a décidé d'organiser une Assemblée Générale départementale exceptionnelle le mardi 3 septembre à 14h30 salle Mirendense à Saint-

Pourçain-sur-Sioule. Philippe Lattaud, membre du Bureau Confédéral, a accepté de participer à cette AG à laquelle tous les syndicats du département devraient participer avec de nombreux militants.

Notre AG sera aussi l'occasion de débattre de la syndicalisation. Nous ferons le point sur le plan départemental, et nous échangerons sur ce qui se fait dans nos syndicats sur ce sujet.

Pour travailler et vivre mieux, mobilisons-nous le 10 septembre : journée nationale d'actions interprofessionnelles de grèves et manifestations (à l'appel de la CGT, Solidaires, la FSU et FO). Des tracts, un quatre pages sur les retraites, des affiches sont disponibles dans les UL et très vite des plans de travail de déploiement seront mis en place.

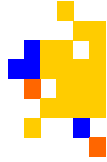
Quatre meetings nationaux vont se dérouler dans la même période (Nantes, Montpellier, Paris et Lyon). Pour nous, il s'agira d'aller le 9 septembre à 17h à Lyon. Des covoiturages sont organisés à partir de nos UL. Les militants de l'Allier pourront rejoindre le bus qui partira du Puy-de-Dôme.

En septembre prenons les devants, organisons nous, inscrivons-nous dans les plans de travail pour préparer de fortes mobilisations contre la politique de régression sociale imposée par le gouvernement et le patronat.

Laurent Indrusiak

LOTO
De l'USD CGT santé 03
22 sept. 2013-14H30
St Pourçain sur Sioule
(salle Mirendense)

Nombreux lots et bon d'achat de 200€
Voir site: cgt03.fr



JOURNÉE ANNUELLE SANTÉ

Le début de l'été est traditionnellement choisi par l'UD pour permettre aux militants de s'informer et de se former sur une question relative à la santé au travail, en coopération avec la CARSAT Auvergne. Cette année, c'est le thème de l'inaptitude qui a été traité, et la participation particulièrement importante des militants montre les attentes à ce sujet car de plus en plus de salariés sont victimes de l'arbitraire patronal avec, très souvent, les conséquences irrémédiables en termes d'emploi.

La santé au travail : un axe revendicatif essentiel.

97 participants rassemblés toute une journée début juillet, c'est bien la preuve que les militants de la CGT attachent une grande importance aux conditions de travail et à la santé dans le milieu professionnel. Christophe Rigolet, Administrateur à la CARSAT Rhône-Alpes et également membre du Collectif Confédérale santé-travail avait accepté d'animer cette journée d'étude, à laquelle a aussi participé Rosa Da Costa, Administrateur à la CARSAT Auvergne et également Secrétaire du Comité Régional CGT. Pour la Direction de la CARSAT Auvergne, Mr Robert Baclet, contrôleur sécurité, était présent.

Les salariés qui se retrouvent en situation d'inaptitude au travail, c'est-à-dire dans l'incapacité (provisoire ou définitive) de reprendre leur emploi en raison de leur état de santé, sont fragilisés. Des dispositions légales existent dans cette situation, et les élus du Personnel et les syndicats doivent les faire respecter et ont un rôle important à jouer dans la recherche du maintien dans l'emploi.



Inaptitude, invalidité, handicap : des notions différentes.

L'invalidité est l'état d'un assuré dont les capacités de travail sont perturbées à la suite d'une incapacité d'origine non professionnelle. La reconnaissance d'un état d'invalidité est appréciée par la Caisse Primaire d'Assurance-Maladie (CPAM). Il existe 3 catégories d'invalidité.

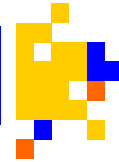
Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions.

L'inaptitude au travail, quant à elle, doit être regardée avec grande attention au sein de l'entreprise par les élus syndicaux, dans l'intérêt des salariés, pour gagner le maintien dans l'emploi.

Différents acteurs et une bataille syndicale.

Les règles concernant l'inaptitude sont quelque peu différentes selon que l'on soit salarié dans le secteur privé ou dans une fonction publique. Le Médecin du Travail a un rôle majeur dans la définition ou non de l'inaptitude. Dans le secteur privé, la CPAM, la CARSAT vont être des acteurs complémentaires. Dans les fonctions publiques, les commissions de réforme, par exemple, vont intervenir.

TRAVAIL: « L'INAPTITUDE »



Les différentes dispositions légales ont été passées en revue au cours de la journée d'étude.

Reste que l'intervention syndicale est un axe d'action essentiel comme sur tous les autres aspects de la vie au travail. Les élus du personnel doivent veiller à ce que tout soit respecté en matière de droits des salariés. Leur santé et leur emploi sont rarement les préoccupations majeures des employeurs. Un salarié diminué, que ce soit provisoirement ou définitivement, est considéré comme moins productif et donc « moins intéressant » pour le patron. Il aura donc tendance à s'en séparer plutôt qu'à faire des efforts de

reclassement interne.

Le maintien dans l'emploi n'est-elle pas la bataille essentielle ?

Un salarié en situation d'inaptitude à un poste de travail n'a pas à subir, selon la CGT, de conséquences en terme d'emploi. Par principe, nous disons qu'il faut adapter le poste de travail aux salariés et non les salariés aux postes de travail. Les élus du Personnel, les membres des CHSCT doivent, autant que faire se peut, étudier les postes de travail pour proposer des améliorations et des adaptations

pour que les salariés puissent continuer à travailler au même endroit. Si cela n'est pas possible, la bataille doit s'engager pour un reclassement intérieur au sein même de l'entreprise.

Des inaptitudes au travail sont trop souvent conséquentes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. L'exclusion de l'entreprise qui en découle parfois est particulièrement injuste et inadmissible. La bataille syndicale doit donc être sans relâche sur les conditions de travail, sur les conditions d'hygiène et de sécurité, bien en amont des problèmes qui pourraient survenir.

Michel Beaune.



ADIEU LOUIS

Une cérémonie funéraire civile, une crémation, des cendres

répandues dans le Cher : tout cela n'est pas commun pour un prêtre. C'est ainsi que les militants de la CGT, de la CNL, ses amis chrétiens et sa famille ont rendu un dernier hommage à Louis Peignon, prêtre-ouvrier de Montluçon. Il avait souhaité ce type d'hommage pour bien marquer les valeurs auxquelles il tenait le plus : la fraternité, la solidarité, le

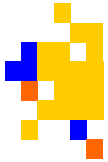
combat pour la justice et la libération humaine.

Comme beaucoup de prêtres-ouvriers, Louis Peignon a enrichi les rangs de la CGT par son activité militante tout au long de sa vie. Il a exercé de multiples emplois un peu partout en France, notamment en Indre-et-Loire où il a été délégué du personnel, délégué syndical et secrétaire de comité d'entreprise. En 1994, il décide de s'installer à Montluçon à cause de son ami Paul Mouraud, également prêtre-ouvrier

et militant de l'UD CGT.

Ses cendres ont vogué depuis Montluçon jusqu'à la Touraine puis à Nantes, où il est né, pour finir dans l'Océan, symbole pour lui de l'universalité du combat humain.

L'UD CGT de l'Allier salue la mémoire d'un homme éclairé qui vivait son engagement spirituel très concrètement, au quotidien, au service du monde du travail et des plus défavorisés.



DEUXIÈME RENCONTRE DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE À NEVERS



Les Présidents des Conseils Généraux de l'Allier, de la Nièvre, du Cher et de la Creuse organisaient le 28 juin les rencontres des acteurs de la filière automobile des 4 départements. Certes, ce salon permet sans doute à certains professionnels de se rencontrer et d'échanger sur quelques questions techniques ou commerciales. Mais on se demande bien pourquoi les collectivités territoriales, qui n'ont pas de compétences économiques particulières, mettent tant d'argent pour organiser une telle manifestation.

Le « pompon » est que cette année cette initiative était présidée par M. Rollier, Président du Conseil de Surveillance de Michelin, c'est-à-dire le président des actionnaires, quelques jours après l'annonce de la suppression de 750 emplois à Joué-lès-Tours. Les militants CGT ont reçu cette annonce comme une provocation, et les camarades de Michelin sont venus exprimer à Nevers leur mécontentement.

Les UD des 4 départements avaient organisé un rassemblement qui a permis à 70 militants d'« accueillir » les chefs d'entreprises à leur arrivée au colloque.

Les militants bourbonnais étaient largement présents. Danielle Clamote, Secrétaire Générale de l'UD de la Nièvre, a rappelé au nom des 4 UD les véritables enjeux de la filière automobile : face à la recherche effrénée de la compétitivité, à la réduction systématique de la rémunération du travail considérée comme un coût alors que pour la CGT il s'agit d'une richesse, face aux milliers de suppressions d'emplois, face aux milliards d'exonérations de cotisations fiscales et sociales alors que les actionnaires des entreprises automobiles engrangent des dividendes records, la CGT oppose la nécessité de l'innovation, de la formation professionnelle, de l'investissement, de la revalorisation des salaires, de la diminution de la précarité au profit des emplois stables et l'instauration de nouveaux rapports entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

Les 4 départements comme d'autres vivent le déclin industriel, notamment dans la filière automobile. Il faut une modification profonde des politiques économiques dans le Pays pour inverser la tendance. Ce n'est pas un énième colloque patronal, fût-il organisé par les élus politiques, qui va bouleverser la donne.

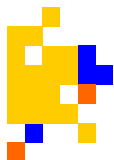
Michel Beaune.

SOLIDARITE NVO: PARTICIPATION DES SYNDICATS DE L'ALLIER

SNCF Montluçon	46 €	Retraités hospita. Montluçon	13 € 50	Retraités CHMY	50 €
UFCM Montluçon	17 €	Interpro Moulins	51 €	Cie Fermière	4 €
Municipaux Montluçon	102 €	Multipro Moulins	50 €	Communaux retraités Vichy	20 €
Fonderie St Rémy	24 €	Moria	14 €	Hôpital Vichy	45 €
Comité d'Agglo Montluçon	13 €	SNCF Retraités Moulins	100 €	Organismes Sociaux	48 €
Sagem	50 €	CHMY	70 €	SNPTRI (Equipement)	130 €
ERDF GRDF Montluçon	218 €	SNCF Moulins	50 €	Douanes	30 €
Carrefour Montluçon	36€	JPM	30 €	FAPT	300 €
Hôpital Montluçon	200 €	SIVOM	24 €	MACIF Région Centre	200 €
Multipro Montluçon	50 €	MANITOWOC	85 €	SDEN	60 €

- ◆ 1er versement à NVO le 13 mai 2013 de 434,00 €
- ◆ 2ème versement à NVO le 27 mai 2013 de 1 242,00 €
- ◆ 3ème versement à NVO le 03 juillet 2013 de 189,00 €
- ◆ 4ème versement à NVO le 19 juillet 2013 de 60,00 €
- ◆ Soit un total de **1 925,00 €**

VIGILANCE ESTIVALE



Ça bouge à la Maison de Retraite de Montmarault.

Dans un certain nombre d'EHPAD, qui normalement doivent assurer le bien-être des personnes âgées avec des conditions de travail correctes pour les personnels à leur service, c'est tout le contraire qui est vécu. C'était le cas jusqu'à maintenant à Montmarault depuis l'arrivée du directeur qui n'entendait pas respecter les dispositions légales en matière de représentation du personnel, d'une part, et qui ne donnait pas toujours aux salariées les moyens d'exercer correctement leur travail : par exemple, les fenêtres cassées ne sont pas remplacées, il faut attendre une pile pour le tensiomètre, les blouses blanches ne sont pas correctement entretenues...

Les responsables du syndicat CGT ont à charge la défense des intérêts des salariés mais se préoccupent aussi, en tant que professionnelles mais également en tant que syndicalistes, des conditions de vie des résidents. Ainsi, les réunions du CHSCT concernent tous les aspects de la vie dans l'établissement. Or, le directeur n'a pas jugé utile de réunir le CHSCT depuis septembre 2012. Quant au CTE, il ne jugeait pas non plus intéressant de le réunir.



Face à cette mauvaise volonté et au non respect de la réglementation, le syndicat CGT, très largement majoritaire, a décidé avec l'USD Santé de l'Allier de « secouer le cocotier » à l'occasion du Conseil d'Administration de juillet. Un rassemblement dynamique qui a bien mobilisé les personnels avec l'appui de militants de l'interprofessionnel a fait bouger les choses. Les élus de la commune, les instances tutélaires, ont ainsi été à nouveau

sensibilisés et ont appuyé les revendications des salariés. Les instances devraient être maintenant normalement réunies. Les militantes du syndicat CGT restent de toute façon très mobilisées, et s'il faut « en remettre une couche », pas de problème !

RCEA : le Ministre en touriste à Moulins pour ne rien dire de nouveau.

Début juillet, le Ministre des Transports est venu à Moulins à grand renfort de médias pour faire une annonce soi-disant spectaculaire sur la RCEA. Il a simplement répété que dans l'Allier cette route nationale sera livrée au privé en 2 x 2 voies et donc payante. Notre département, contrairement à la Creuse et la Saône-et-Loire, sera le seul où il faudra payer ! La CGT s'est prononcée depuis longtemps contre cette perspective, comme 2/3 des participants du grand débat public de 2011. Reste que les élus politiques sont « unanimes » pour la privatisation... comprenez qui pourra.

L'UD de l'Allier avait sollicité une rencontre avec le ministre. Un rassemblement devant la préfecture a précédé cette entrevue, au cours de laquelle différents syndicats des transports de l'Allier ont exposé leurs revendications et propositions à la collaboratrice du ministre. Étaient présents le syndicat STI Allier (transport interurbain), le syndicat Moulins Mobilité (transport urbain), les syndicats cheminots de Montluçon et Moulins, et l'UD. La collaboratrice du ministre s'est engagée à ce que des réponses soient apportées aux différentes questions qui étaient posées.

Rail, route : il n'y a aucune opposition au niveau syndical entre les militants puisque que tous travaillent à la défense des revendications des salariés et aux intérêts de la population, dans un département où les transports se dégradent. La question du ferroutage se pose de plus en plus pour la RCEA. En effet, cette route est empruntée par une quantité considérable de poids-lourds internationaux en transit, et comme ce qui est fait en Suisse et en Autriche, ils pourraient très bien être chargés dans des trains pour traverser le territoire national.

Environnement-Recycling à Domérat : la bataille continue.

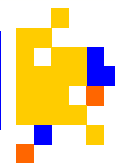
Depuis plusieurs mois, l'UL CGT de Montluçon mène une grande bataille pour la santé des salariés qui l'avaient alertée (voir Echo-Flash mai 2013). Il faut rappeler que dans cette entreprise d'insertion, plusieurs dizaines de salariés d'un atelier sont exposés à l'inhalation de poussières toxiques, principalement composées de plomb et d'autres métaux lourds. La CGT, qui n'est pas présente dans l'entreprise, est intervenue de multiples façons en interpellant les différents Pouvoirs Publics, les élus politiques, la CARSAT, la CPAM, notamment. Ces actions ont mis en lumière la réalité des conditions déplorables de travail et des débuts d'améliorations sont intervenues, très insuffisantes cependant, car beaucoup de décideurs traînent les pieds, c'est le moins que l'on puisse dire.

Environnement-Recycling est une entreprise d'insertion financée très largement par les collectivités et il semble que ces dernières n'aient pas très envie que la réalité quotidienne des nuisances subies par les salariés soient largement connues du grand public. On peut dire que l'action militante se mène face à une certaine « omerta ». La bataille est donc compliquée, mais cette raison n'est pas suffisante pour faire baisser les bras des militants du bassin montluçonais, d'autant plus que contrairement aux affirmations officielles, il est maintenant prouvé que des salariés de l'entreprise qui travaillent à l'extérieur de l'atelier à l'origine des poussières ont des taux de plombémie dans le sang bien supérieurs aux normes admises.

Les salariés de l'entreprise ont été informés de tout cela en juillet par un tract, et les militants CGT qui le distribuaient ont été très bien accueillis. Comme quoi le climat de terreur instaurée par la Direction et ses serviteurs n'est pas suffisant pour empêcher la vérité d'éclater et la bataille de continuer.

Michel Beaune

UNE ETAPE REVENDICATIVE GRACE A LA CGT



aux vedettes du sport professionnel. Pour autant, ce n'est pas par rapport à ces réflexions que les militants de la CGT de l'Allier, comme ceux de la plupart des autres départements traversés par le Tour de France, sont allés à la rencontre de la population rassemblée massivement au bord de la route à Saint-Pourçain-sur-Sioule. C'est tout simplement parce que le Tour de

des routes soit devant leur poste de télévision, qui savent que les coureurs, issus le plus souvent des couches populaires, déploient depuis leur plus jeune âge des efforts considérables.

En ces temps de grave crise économique, sociale et politique, les militants CGT qui sont allés distribuer le tract confédéral appelant à la mobilisation le 10 septembre sur les retraites, les salaires, l'emploi, la défense des services publics, étaient « comme des poissons dans l'eau » parmi les hommes, les femmes, les tout jeunes et les plus vieux, les salariés, les retraités, les chômeurs. 3 000 tracts ont été distribués en quelques heures par 20 militants le samedi 13 juillet sous un soleil de plomb. L'accueil a été très bon, même si la foule avait aussi envie d'oublier pour quelques heures les énormes soucis que la majorité connaît.

France, quelles que soient les appréciations que chacun peut avoir quant à la validité du résultat final, reste une des plus grandes épreuves sportives mondiales regardée à la télévision par des centaines de millions de personnes, et que c'est un moyen efficace de rencontrer le monde du travail.

Une manière comme une autre de maintenir la flamme et de préparer la rentrée sociale, notamment la grande journée nationale d'action interprofessionnelle unitaire du 10 septembre.

Le Tour demeure un spectacle très populaire et gratuit qui draine des millions d'habitants de notre Pays, soit sur le bord

Michel Beaune

Le syndicalisme, c'est parfois du sport, quand il faut affronter les employeurs, qu'ils soient privés ou publics. Construire des mobilisations, défendre bec et ongles et jour après jour les salariés, individuellement ou collectivement, cela demande des efforts parfois longs et tenaces.

Les forçats des batailles syndicales sont rarement en haut de l'affiche, contrairement

**UNE MUTUELLE
ENGAGÉE DURABLEMENT
À VOS CÔTÉS**

**Profondément différente
Résolument solidaire**

Mutuelle Familiale Centre-Auvergne

4 bureaux à votre service

30 boulevard Gambetta
(siège social)
03207 VICHY Cedex
Tél. 04 70 31 41 18

73 avenue de la République
03100 MONTLUÇON
Tél. 04 70 05 89 15

87 rue d'Allier
03000 MOULINS
Tél. 04 70 46 22 57

16 rue Saint-Genès
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04 73 16 13 12

www.mutuelle-mfca.fr

Mutuelle régie par le Code de la Mutualité
et soumise aux dispositions du livre II
INSEE n° 309 705 994